



Procès-verbal de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN
tenue le 8 mai 2024,
Salle multi, CSN
Montréal

Solidaires, à toute épreuve

Laurence Daigneault-Desrosiers et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Chantal Ide, 1^{re} vice-présidente du CCMM-CSN débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne le décès de Steve Bouchard, militant du STT du CISSS des Laurentides, très impliqué en santé et services sociaux, de même que celui de Lise Poulin, ancienne présidente de la Fédération du commerce et secrétaire générale de la CSN.

Mot d'ouverture

Chantal Ide, 1^{re} vice-présidente du CCMM-CSN souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégué-es et présente son mot d'ouverture.

Bonjour camarades,

Dominique est malheureusement absente aujourd'hui. Elle a une pneumonie qui est maintenant soignée adéquatement.

Avez-vous eu un bon 1^{er} mai ? Avez-vous participé à la manif ? Le Conseil central était présent et bien affiché. Au-delà de la « fête des travailleuses et travailleurs », le 1^{er} mai, c'est le temps de faire un petit moment de réflexion sur nos luttes passées, présentes et futures. Je lisais un document sur le 1^{er} mai à Montréal qui fait état de 15 000 personnes lors de la manifestation de 1974. Le thème de la journée était « contre la hausse du coût de la vie ». On parlait entre autres sujets d'indexation des salaires et d'augmenter le salaire minimum. En 83, il y avait 10 000 personnes à la manif et le thème était « Des moyens pour mieux vivre ». Cette fois, on dénonçait notamment la détérioration des services, les coupures et les profits du patronat. Force est de constater que nos luttes passées sont aussi celles que nous menons aujourd'hui et, probablement, celles que nous mènerons demain.

S'afficher en grand nombre et fièrement le 1^{er} mai est un symbole fort de nos luttes et de notre histoire en tant que travailleuses et travailleurs.

Nous savons que nos luttes sont des moyens pour améliorer nos conditions de vie et de travail. Plusieurs syndicats le vivent au quotidien, comme les travailleuses et travailleurs de RONA l'entrepôt à Anjou. Samedi dernier ils ont exercé une première journée de grève et, à la fin de la journée, l'employeur a décrété un lock-out. Ils et elles ont adopté un mandat de GGI à 98 % hier. Oh, je ne dois pas oublier de vous dire que pendant la journée de grève, l'employeur distribuait des tracts pour offrir 10 % de rabais à la clientèle à cause des « désagréments causés ».

Une requête en accréditation a été déposée pour l'entrepôt d'Amazon de Laval. C'est à peu près 200 personnes qui sont visées par l'accréditation. Ça représente une avancée majeure dans la campagne de syndicalisation pour ce groupe qui subit des conditions de travail lamentables pendant que Bezos ne sait plus quoi faire de sa fortune, construite sur le sang et la sueur de ceux qu'il exploite. Il reste du travail à faire, on s'attend à ce qu'Amazon sorte son bazooka antisyndical, mais nous sommes solides et confiants. J'ai eu la chance d'être là le jour où la nouvelle est sortie et ce qui m'a semblé être le plus beau moment, c'est quand un chauffeur est passé devant nous, le tract dans son poing levé, en criant "thank youp, thank you".

De plus, la campagne de syndicalisation du jeu vidéo, conjointement avec Game Workers Unite Montréal, une organisation qui fait la promotion de la syndicalisation dans l'industrie est officiellement lancée. C'est un travail de longue haleine. Les premiers contacts avaient été établis au tout début de la pandémie. Dans l'industrie, il y a eu de nombreuses mises à pied. Je crois qu'il n'est plus besoin de faire état du sexisme, du racisme, de l'homophobie et de l'arbitraire qui entache ce secteur.

Fin avril, une enquête du Devoir dévoilait que des travailleuses et travailleurs immigrants, sans permis de travail, avaient été payés 10\$ de l'heure dans des CHSLD. L'agence de placement l'a d'ailleurs reconnu sans trop de difficultés en prétextant – ne vous étouffez pas – que c'était du bénévolat. Tout ça sur de fausses promesses, dont de l'aide pour obtenir un permis de travail. Cette situation, qui s'apparente à de l'esclavage moderne, met en lumière tellement de problèmes que je doute arriver à tout énumérer ici... mentionnons toutefois qu'il s'agit d'une forme d'exploitation qui s'inscrit dans la logique du racisme systémique. L'agence a abusé de la confiance de personnes vulnérables en leur promettant tout et n'importe quoi et surtout en les menaçant s'ils osent faire valoir leurs droits, même un tout petit peu.

Ensuite, ça nous démontre, encore une fois, que les agences privées en santé, ça n'apporte rien de bon. Laisser la place au privé, ça ouvre clairement la porte à toutes sortes d'abus, à commencer par faciliter la précarisation de celles et ceux qui sont déjà les plus vulnérables. Nous ne pouvons pas tolérer ça. À cet effet, la campagne Vraiment Public bat son plein. Les actions pour combattre l'ignoble réforme Dubé se multiplient. La nomination de Geneviève Biron à la tête de santé Québec ne va qu'attiser nos ardeurs. La baronne du privé en santé va gagner un maigre demi-million par année, plus

bonus. Celle qui a été à la tête d'une des grosses entreprises privées en santé affirme qu'elle n'aura aucun échange avec sa famille et son mari sur tout ce qui touche à la santé. Nous voilà rassurés.

D'ailleurs, cette semaine, c'est la semaine de la santé mentale. Le thème de cette année, c'est « l'apaisement par la compassion ». C'est l'occasion de faire preuve de compassion envers notre réseau de santé et de services sociaux et de revendiquer un accès universel pour des soins accessibles, gratuits, sans jugement et sans discrimination. Nous ne le savons que trop bien : obtenir les services nécessaires est difficile, encore plus quand on est une personne marginalisée.

La CSN a lancé une enquête sur le privé en santé : l'objectif est d'aller chercher de l'information tant de la part des travailleuses et travailleurs que des usagers dans le but de dénoncer et de documenter l'impact du privé sur le réseau de la santé et des services sociaux. Ça va être important de diffuser le plus possible cette enquête, d'inviter vos amis, vos familles, vos camarades à remplir le questionnaire. On a besoin d'information ! Des tracts sont disponibles sur la table à l'entrée et n'hésitez pas à contacter Arianne pour plus d'information.

Le 5 mai, c'était la journée de la Robe Rouge – ou la journée nationale de sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. En réponse à la disparition de plus de 1000 femmes et filles autochtones, l'artiste métisse Jaime Black avait accroché des robes rouges dans des espaces publics. La robe rouge est devenue le symbole de cette crise des droits humains. Une crise empreinte de violence, de racisme, de colonialisme, de sexisme et surtout de négligence et de laxisme de la part des autorités. En 2023, statistique Canada publiait un rapport qui indiquait que le nombre de femmes autochtones assassinées était 6 fois plus élevé que chez les femmes non-autochtones.

Le campement pour appuyer le peuple palestinien, et revendiquer que McGill cesse ses investissements dans des entreprises pro-état israélien tient toujours sur le campus de l'université. Les injonctions pour démanteler le campement ont été rejetées, notamment sur la base qu'il n'y a pas urgence d'agir. Il y a toutefois urgence d'agir dans la bande de Gaza alors que le cessez-le-feu a été rejeté par l'État israélien. Les gens subissent un autre déplacement, l'aide humanitaire est coupée et les bombardements sur les populations civiles perdurent. Le 11 mai prochain, une manifestation en commémoration de la Nakba – l'exil forcé de plusieurs centaines de milliers de Palestiniens en 1948 – aura lieu. Soyez-y ! La manifestation est à 14 h au 1 Westmount Square.

Pour terminer, deux dates à retenir : le 1^{er} juin, des autobus partiront de la CSN pour aller manifester à Québec pour défendre le droit à l'avortement. Même si la situation au Québec et au Canada n'a pas de commune mesure avec ce qui se passe aux États-Unis, notre liberté de choix est constamment mise à mal. On continue encore de parler du « débat sur l'avortement » comme si nous devons accepter que les droits des femmes puissent être sujets à débat. Réservez la date pour la manifestation, les détails et les informations suivront.

La deuxième date, c'est le lundi 10 juin. Date de la prochaine assemblée générale, ici même, un lundi pour cause de multiples instances. Soyez-y, vous connaissez la tradition : cette AG sera suivie d'un verre de l'amitié.

Sur ce, je vous souhaite à toutes et tous une excellente assemblée générale !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

Comité exécutif

- Dominique Daigneault, présidente
- Bertrand Guibord, secrétaire général
- Chantal Ide, vice-présidente
- Arianne Carmel Pelosse, 2^e vice-présidente
- Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

- Nancy Turgeon, responsable du comité éducation
- Gustavo Monteiro, responsable du comité de solidarité internationale
- ~~Martin Renaud, responsable du comité droit au travail~~
- Chantal Morin, responsable du comité de la condition féminine
- Anne Joëlle Galipeau, responsable du CASS
- Donald Picotte, responsable du comité LGBT+
- Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes
- ~~Jonathan Grenier, responsable du front de lutte en santé et services sociaux~~
- Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement
- ~~Sabrina Cherestil, responsable du comité immigration et relations interculturelles~~

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUE-ES DE EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES ET DU NUNAVIK

Bertrand souligne la présence d'Isabelle Audet, délégué-e du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN)

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente (10 min.)
2. Appel des élu-es (2 min.)
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de Eeyou Istchee Baie-James (2 min.)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min., décision)
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2024 (2 min., décision)

6. Admission des visiteuses et des visiteurs (2 min., décision)
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es (5 min., décision)
8. Affiliation des nouveaux syndicats (5 min., décision)
9. Conflits et mobilisations (30 min., information)
10. Élection au comité de mobilisation (10 min., décision)
11. Immigration et relations interculturelles : Résultats du sondage sur le racisme systémique (45 min., information)
12. Capsule santé-sécurité du travail : Création d'un organisme en prévention pour les non-syndiqués (5 min., information)
Invité : Félix Lapan, Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades
13. Construction : Projet de loi 51 et maraudage (30 min., décision)
Invités : Adam Veilleux et Pierre Brassard, CSN-Construction
14. 17 mai : Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (30 min., décision)
15. ~~Campagne Vraiment public : Enquête sur la privatisation en santé (5 min., information)~~
16. Agenda militant
 - 11 mai 2024 : [Manifestation Nakba 76, 14 h, 1 Westmount Square](#)
 - 17 mai 2024 : [Cours de l'UPOP « Arpenter le terrain vague : une approche sensible pour vivre et fêter un nouveau monde », 19 h, Boisé Vimont](#)
 - 1^{er} juin 2024 : [Manifestation « Riposte pro-choix », 11 h 45 à 14 h, parc de la Francophonie, Québec](#)
 - 5 au 9 juin 2024 : Festival Brûlances, Centre culturel Georges-Vanier
17. Divers
 - Assemblée générale de juin : première réflexion sur le 39^e congrès du CCMM-CSN
18. Fin de la rencontre.

**Il est proposé par Godefroy Borduas
Appuyé de Roger Davidson**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. Le point 15 est retiré.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 AVRIL 2024

**Il est proposé par Armando Raphaël
Appuyé de Michaël Bourque**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2024 tel que modifié.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Guillermo Perez
Appuyé de Isabelle Audet**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Roger Davidson du comité des lettres de créance présente la liste des nouvelles et nouveaux délégué-es.

**Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé de Donald Picotte**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

03-09-099 Syndicat des Travailleuses et Travailleurs en Recherche et Enseignement à Concordia – CSN (CREW)	
BECCA WILGOSH	Officielle
02-22-018 Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation - CSN	
SOPHIA ALVAREZ	Officielle

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Marc-André Beauchamp-Diotte, conseiller du service de la syndicalisation, fait la présentation des nouveaux syndicats affiliés.

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'ENTRETIEN DE LA PLACE VILLE-MARIE – CSN

Employeur : GDI Services (Québec) S.E.C.

Le 18 janvier dernier, les syndiqués ont voté contre Unifor afin de déterminer qui serait l'agent négociateur et le résultat était incontestable : 32 votes en faveur de la CSN, contre un maigre 14 votes pour Unifor. C'est un retour au bercail pour ce groupe qui avait quitté la CSN en 2015. Bon retour chez vous ! Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération des employées et employés de services publics, au Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et à la Confédération des syndicats nationaux.

Accrédité le 22 janvier 2024

Nombre de salarié-es: 89

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU CENTRE RELATIONS CLIENTS D'EXO-CSN

Employeur : Réseau de transport métropolitain

À la suite du dépôt de sa requête en accréditation le 4 avril 2024, le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre relations clients d'EXO – CSN a été accrédité pour représenter : « Toutes et tous les agents du centre relations clients salarié-es au sens du Code du travail. »

C'est le troisième groupe du RTM à se syndiquer à la CSN. Toujours pour les mêmes raisons : réorganisation, changement opérationnel, modification des conditions de travail.

« En voulant transférer des membres syndiqués dans un autre service non syndiqué, pour nous diviser, ils ont donc créé un nouveau syndicat : l'expression l'arroseur arroser prend tout son sens ».

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération des employées et employés de services publics, au Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et à la Confédération des syndicats nationaux.

Accrédité le 30 avril 2024

Nombre de salarié-es : 64

UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Le 4 mai dernier, les membres de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) ont pris la décision de s'affilier à la Fédération nationale des communications et de la culture, aux conseils centraux et à la Confédération des syndicats nationaux.

Ce nouveau syndicat affilié représente :

« Tous les artistes professionnels oeuvrant dans le domaine de la littérature au Québec. »

En modifiant la loi sur le statut de l'artiste en juin 2022, l'Assemblée nationale a octroyé pour la première fois aux écrivaines et aux écrivains québécois le droit à la négociation collective, un droit constitutionnel dont ils étaient jusqu'alors privés.

En approuvant l'affiliation avec la FNCC–CSN, les écrivaines et les écrivains se dotent d'outils qui vont permettre à l'UNEQ d'amorcer les négociations visant à établir les premières ententes collectives dans le secteur de l'édition.

La route est encore longue, mais cette décision rapproche l'UNEQ de son objectif de mieux encadrer les pratiques de travail des artistes de la littérature et d'améliorer leurs conditions socio-économiques.

Nous leur souhaitons bienvenue à la CSN !

Affilié le 4 mai 2024

Nombre de membres : 1800

Il est proposé par Sylvie Tremblay

Appuyé de Richard Galarneau

Que le CCMM-CSN affine les syndicats suivants :

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'ENTRETIEN DE LA PLACE VILLE-MARIE – CSN
SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU CENTRE RELATIONS CLIENTS D'EXO-CSN
UNION DES ECRIVAINES ET DES ECRIVAINS QUEBECOIS

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Laurence Daigneault-Desrosiers invite les membres des syndicats à venir nous parler de leur conflit.

Patrick Lupien, le président du SEE de Regina Assumpta, vient nous parler de la journée de grève du 17 mai. Il brosse rapidement le portrait des négociations et du conflit au SEECRA. Les négociations durent maintenant depuis deux ans. Les négociations n'avancent pas, les patrons recherchent l'affrontement et envoient des mises en demeure frivoles.

Caroline, vice-présidente du STT d'Autobus Idéal, vient informer l'assemblée générale du conflit en cours dans son syndicat. La grève générale illimitée dure maintenant depuis trois semaines, et les membres sont déterminés à poursuivre la lutte jusqu'à l'obtention d'une convention collective à la hauteur de leurs aspirations. Les membres du STTAI-CSN sont les plus bas salariés du secteur dans la région du conseil central, et comptent bien profiter de l'actuelle ronde de négociations pour mettre fin à cette situation.

Guillaume Courtemanche, conseiller SAMVR dans la région de Montréal, présente le conflit en cours au STT du RONA l'Entrepôt Anjou. Après une première journée de grève dans une quincaillerie dans l'histoire du secteur, l'employeur a décrété un lock-out. La mobilisation se poursuit, un mandat de GGI a été adopté hier à 98 %. C'est une lutte très importante, qui laissera une trace pour les autres quincailleries syndiquées.

Maude Fréchette présente la situation du STT de Keurig-CSN. Les négociations ne vont pas très bien, et le patron est très agressif ; il exerce beaucoup de représailles sur le syndicat et ses membres. Le président du syndicat a été renvoyé. Maude invite les délégués à participer à la mob-bâtisse qui aura lieu demain midi en appui au président du syndicat.

Chantal informe l'assemblée générale que le STT de MDA Espace – CSN a rejeté aujourd'hui une offre patronale à 98 % et sera en grève pour cinq jours à compter de demain. Ce sont des travailleurs hautement spécialisés qui cherchent à obtenir un salaire à la hauteur de leurs qualifications.

10. ÉLECTION AU COMITÉ DE MOBILISATION

Chantal Ide rappelle que 2 postes sont vacants au comité de mobilisation, à la suite du départ de Maggie Sauvé en provenance d'un syndicat de la FP-CSN et de Éric Wang qui siégeait sur un poste

« toute fédération ». L'élection des 2 nouveaux délégués aura lieu ce soir et les délégués intéressés sont invités à poser leur candidature.

Chantal rappelle à l'assemblée le mandat et la composition du comité de mobilisation.

Que le CCMM–CSN mette sur pied un comité de mobilisation qui aurait pour mandat :

- D'appuyer la mise en œuvre des campagnes du conseil central et de la CSN et d'apporter un soutien aux luttes menées par les syndicats locaux en collaboration avec l'équipe du CCMM–CSN ;
- De coordonner le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation fusionnés ;
- D'appuyer l'organisation de mobilisations dans le cadre des plans d'action du conseil central, tout en considérant les diverses alliances ;
- De favoriser la participation la plus large possible des syndicats aux mobilisations du conseil central ;
- De participer aux actions du conseil central et de mobiliser pour celles-ci ;
- De soumettre des propositions et de rendre compte des activités aux instances décisionnelles appropriées ;

Que ce comité de mobilisation soit composé :

- D'un maximum de 10 militantes et militants provenant de syndicats représentant toutes les fédérations et qui seraient élus à la première assemblée générale suivant l'adoption des propositions du 36^e congrès.
- D'une personne du comité exécutif ;
- D'une personne du conseil syndical ;
- D'une ou deux personnes conseillères syndicales ;
- D'une employée de bureau.

Présidence et secrétaire d'élection

Il est proposé par Michèle Delsemme

Appuyé par Étienne Raymond

Que Roxanne Dufour Duclos et Audrée Sévigny agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'élection.

ADOPTÉ

• **Comité de mobilisation**

La présidente des élections, Roxanne Dufour Duclos, procède aux mises en candidatures.

S'il y a plus de 2 candidatures pour les postes, nous procéderons à un vote.

Proposeur	Nom	Fédération	Syndicat
Philippe Soucy	Philippe Soucy	FP	Syndicat des professionnels et des professionnelles du Cégep de Saint-Laurent - CSN
Anick Mailhot	Félix Sylvestre	FSSS	Syndicat des employé(e)s du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Chantal Morin	Marc-Olivier Cyr	FP	Syndicat de la permanence de Québec Solidaire-CSN

Après leur nomination, la présidente des élections demande aux 3 personnes candidates de se présenter et de faire une allocution.

Les conseillers Guillaume Vézina et Guillaume Courtemanche sont nommés scrutateurs et sortent de la salle pour le dépouillement des votes, en compagnie de Roxanne Dufour Duclos, la présidente des élections.

La présidente des élections, déclare élu-es au comité de mobilisation du conseil central, les personnes suivantes :

- 1- Philippe Soucy de la FP
- 2- Félix Sylvestre de la FSSS pour toute fédération

**Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé de Godefroy Borduas**

De détruire les bulletins de vote

ADOPTÉ

11. IMMIGRATION ET RELATIONS INTERCULTURELLES : RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE

Ramatoulaye Diallo et Carole Yerochewski présentent le rapport des résultats du sondage sur le racisme systémique.

La présentation Powerpoint est en annexe du procès-verbal.

Des copies du rapport en format papier sont disponibles sur la table à l'entrée de la salle.

Proposition contre le racisme systémique

Considérant le Plan d'action contre le racisme systémique adopté lors de l'assemblée générale du 27 janvier 2021 ;

Considérant que le conseil central fait de la lutte contre le racisme systémique en milieu de travail l'une de ses priorités ;

Considérant l'implication des syndicats affiliés et de leurs membres au CCMM-CSN dans la réalisation du plan d'action contre le racisme systémique, en ayant fait circuler le questionnaire et en y ayant répondu ;

Considérant les difficultés à identifier les multiples formes que prend le racisme systémique ;

Considérant les informations apportées par les réponses au questionnaire, qui dévoilent les phénomènes sous-estimés du racisme systémique dans les milieux de travail ;

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé de Roger Davidson**

Que le CCMM-CSN invite ses syndicats affiliés à s'approprier les recommandations du rapport ;

Que le CCMM-CSN fasse les représentations nécessaires auprès de la CSN afin d'intégrer des notions liées au racisme systémique dans les formations de base (par ex. des définitions du racisme systémique, des typologies des microagressions et des formes du déni du racisme) ;

Que le CCMM-CSN outille tant les exécutifs, les conseils syndicaux que tous les élus-es des syndicats affiliés pour être en mesure :

- a) D'accompagner les membres sur toutes les questions de discriminations et de racisme systémique dans les lieux de travail ;
- b) D'accorder toute l'attention nécessaire pour faire respecter l'application des conventions collectives envers les personnes racisées en collaboration avec les fédérations ;

- c) D'effectuer un suivi des plaintes de tout ordre pour racisme, notamment afin de mieux connaître les enjeux organisationnels et de gestion à la source de ces plaintes.

ADOPTÉ

12. CAPSULE SANTE-SÉCURITE DU TRAVAIL : CRÉATION D'UN ORGANISME EN PRÉVENTION POUR LES NON-SYNDIQUÉS

Félix Lapan, de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (Uttam), présente un projet qui vise à mettre sur pied un organisme qui travaillera en prévention en matière de santé-sécurité du travail pour les travailleuses et travailleurs non syndiqués.

13. CONSTRUCTION : PROJET DE LOI 51 ET MARAUDAGE

Adam Veilleux informe l'assemblée du maraudage dans le secteur de la construction et des façons dont les militantes et militants du CCMM-CSN peuvent appuyer les efforts de la CSN-Construction afin de recruter de nouveaux membres. Jean-Louis Simard, vice-présidente ICI à la CSN-Construction, critique le projet de loi 51 qui reformera l'industrie de la construction et qui soulève d'importantes inquiétudes quant aux conditions de travail dans ce secteur.

**Il est proposé par Annick Mailhot
Appuyé de Sophia Alvarez**

De recevoir le rapport.

ADOPTÉ

14. 17 MAI : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Bertrand invite Donald Picotte et Olivia Baker, formatrice et spécialiste de contenu à la Fondation Émergence à venir rejoindre l'exécutif à l'avant de la salle.

Mme Baker présente le thème de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2024. La documentation est disponible sur la table à l'entrée de la salle.

La présentation Powerpoint est en annexe du procès-verbal

Proposition 17 mai – Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Considérant les positions historiques du CCMM-CSN en faveur des droits des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, notamment la *Déclaration du CCMM-CSN à l'occasion du 17 mai 2018* ;

Considérant la montée de la droite et de l'extrême-droite partout sur la planète, et en particulier au Québec ;

Considérant la nécessité de poursuivre la lutte pour la reconnaissance pleine et entière des personnes et de leurs droits, quelle que soit leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, et plus particulièrement des personnes trans, non-binaires et queer ;

Considérant la campagne « Dénoncer les idées dépassées » de la Fondation Émergence.

Il est proposé par Kaveh Boveiri

Appuyé de Félix Sylvestre

Que le CCMM–CSN poursuive son travail en faveur des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre ;

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à participer aux activités organisées dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, notamment celle de la CSN et du comité LGBT+ du conseil central ;

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à se doter d'un comité, à intervenir auprès de leurs membres, dans leur milieu de travail et auprès des employeurs afin que soient mises en place des mesures favorisant l'inclusion, la santé et la sécurité des personnes issues de la diversité sexuelle, notamment dans le cadre de la campagne *Le Travail, mais en mieux* de la CSN ;

Que le CCMM–CSN diffuse le matériel de la campagne « Dénoncer les idées dépassées » de la Fondation Émergence et invite ses syndicats affiliés à faire de même.

ADOPTÉ

15. AGENDA MILITANT

- 11 mai 2024 : [Manifestation Nakba 76, 14 h, 1 Westmount Square](#)
- 17 mai 2024 : [Cours de l'UPOP « Arpenter le terrain vague : une approche sensible pour vivre et fêter un Nouveau monde », 19 h, Boisé Vimont](#)
- 21 mai 2024 : Webinaire du Dr Robert dans le cadre de la campagne Vraiment public
- 24 mai 2024 : Événement sur l'éducation anti-oppressive, du CPEAO, 14 h à 17 h, UQAM
- 27 mai 2024 : Action de la Coalition Solidarité Santé (détails à venir)
- 28 mai 2024 : Soirée « Travail et migration, chronique d'un esclavage moderne » de la LDL, 19 h à 21 h, 1500 Balmoral
- 1^{er} juin 2024 : [Manifestation « Riposte pro-choix », 11 h 45 à 14 h, parc de la Francophonie, Québec](#)
- 5 au 9 juin 2024 : Festival Brûlances, Centre culturel Georges-Vanier
- 9 juin : Conférence pour l'unité d'Alliance ouvrière, 12 h 30, Centre St-Pierre
- 10 juin 2024 : AG CCMM–CSN, 18 h 30 salles multi
- 11 juin 2024 : Théâtre-forum « Au-delà du préjugé » du CREMIS et du GRFPQ, 12 h à 16 h, Théâtre Sainte-Catherine
- Du 13 au 16 juin 2024 : Camp climat de Mobilisation 6600

16. DIVERS

- Assemblée générale de juin : première réflexion sur le 39^e congrès du CCMM-CSN

17. FIN DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Marc-André Houle

Appuyé de Félix Sylvestre

De lever l'assemblée

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée : 21 h 45

Nombre AGO : 45
Nombre AGS : 1
Total délégué-es : 46
Nombre de déléguées femmes : 18
Nombre de délégués hommes : 26
Nombre de délégués autres : 2